

# LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 39

Décembre 2023

## Edito

### TROUVER LE BON SYSTÈME



Dans un récent article du journal « Berner Zeitung », une journaliste s'interrogeait sur l'avenir du mode d'élection proportionnel dans les communes périphériques. Elle soulignait à ce sujet

que de nombreuses régions du canton de Berne constataient un affaiblissement du dynamisme des partis locaux qui, pour se maintenir à flot dans les institutions villageoises, se trouvaient contraints d'intégrer des personnes sans appartenance partisane, ou alors de fusionner avec des sections plus grandes. Elle faisait également remarquer que dans les petites communes dont les sections politiques vivotaient ou avaient carrément disparu, le retour à un mode d'élection majoritaire avait aussitôt vu le nombre de candidats dépasser le nombre de sièges à pourvoir.

Le quotidien signalait que la municipa-

lité d'Oberbipp (1800 habitants) s'était fendue d'un sondage pour connaître les attentes de sa population en la matière. 58 personnes seulement avaient choisi d'y répondre, dont une majorité affirmant privilégier un mode de scrutin indépendant des partis, d'autant plus que l'épuration, les routes et la voirie – sujets phares des petites collectivités – ne constituaient pas des thèmes à caractère politique. L'opinion dominante des sondés était en outre qu'il valait mieux envoyer au conseil communal des personnalités de valeur, engagées pour leur commune, plutôt que de chercher à tout prix à représenter les minorités.

Le soussigné a souvent abordé cette question, pour s'interroger sur son adéquation effective avec Yvoire, commune dans laquelle la résolution des problèmes relève, dans l'immense majorité des cas, moins de la politique politicienne que de l'engagement personnel, du bon sens et, responsabilité publique oblige, des expertises techniques. L'idéal de représentativité apparaît dérisoire à l'heure où l'effectif des « viennent-ensuite » de notre corps délibérant est à sec depuis bien avant la mi-législature et où une place à la table municipale ne fait pas franchement figure de job de rêve.

Souvenons-nous que c'est en 2011 que le canton de Vaud avait accepté le principe d'une introduction obligatoire du système proportionnel dans les communes de plus de 3000 habitants. Deux ans plus tard, par 176 voix contre 174 (!), notre population acceptait une initiative réclamant l'application du même mode de scrutin, afin d'apporter – était-il plaidé en substance – de l'oxygène au débat et aux plus petites formations. Chacun jugera des effets positifs de ce remède de cheval sur l'organisme institutionnel vuargnéran et, partant, de la pertinence d'un éventuel retour aux bienfaits d'une médecine plus traditionnelle: une entente villageoise accueillante et ouverte, qui se préoccupe d'abord de l'intérêt général.

Sur ces réflexions, la Municipalité vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et un millésime 2024 des plus gouleyants.

*Edouard Chollet, Syndic*

## SOMMAIRE

Edito	1
Infos du Conseil communal	2
Infos de la Municipalité	3
Infos communales	4-5-6
Infos des sociétés locales	7
Infos communales	8

## IMPRESSUM

**Rédacteur responsable:**  
Gary Perret, 079 339 90 93

**Impression:**  
Imprimerie Bach Yvoire, 024 463 21 83

**Commune d'Yvoire:**  
tél. 024 466 25 22  
site: [www.yvoire.ch](http://www.yvoire.ch)  
e-mail: [commune@yvoire.ch](mailto:commune@yvoire.ch)

*Crédit photo: Alain Engel*



## SÉANCE DU 12 OCTOBRE

Durant cette séance, le Conseil communal a accepté, à l'unanimité, les conclusions du **préavis municipal 08-2023 « Arrêté d'imposition pour les années 2024 et 2025 »**, soit de reconduire pour deux ans le taux d'imposition actuel de 71.5 fixé en 2016 et de reporter sans changement les autres impôts ou taxes ayant actuellement cours.

Le préavis fait état de finances saines. Celles-ci affichaient, au 31 décembre dernier, un disponible net de CHF 2'533'323.- et un endettement financier net de CHF 883'187.- contre CHF 1'373'475.- au 31 décembre 2021, soit une diminution de 36%! Avec un endettement financier net équivalent à deux fois à peine la marge d'autofinancement, le degré d'autofinancement de la commune est jugé comme étant excellent.

Les charges apparaissent maîtrisées. Au dernier relevé (30 juin 2023), les rentrées d'impôts sur le revenu et la fortune sont globalement conformes aux attentes pour les personnes physiques.

La Municipalité estime que le taux d'imposition actuel de 71.5 doit permettre à la commune de faire face à ses obligations courantes durant les deux prochaines années, pour autant cependant qu'il se double d'une politique prudente en matière de dépenses et d'investissements strictement priorisés.

Le préavis informe encore que la Municipalité entend explorer d'autres pistes de recettes avant l'augmentation éventuelle du coefficient fiscal, à savoir la vente d'un ou plusieurs biens immobiliers, ceux à tout le moins dont les perspectives de rentabilisation apparaissent les plus mauvaises. Le volume d'investissements à prévoir dans le domaine des infrastructures et les coûts pérennes liés à une éventuelle mutualisation de la sécurité publique (adhésion à la Police du Chablais vaudois - EPOC) sont toutefois susceptibles de nécessiter un ajustement du taux d'imposition communal avant la fin de la législature 2021-2026.

## IMPÔTS COMMUNAUX 2024-2025

**Impôt sur le revenu et sur la fortune, sur le bénéfice et sur le capital, impôt minimum et impôt spécial dû par les étrangers.**

En pour-cent de l'impôt cantonal de base: 71.5 %

**Impôt foncier proportionnel sans défalcation des dettes basé sur l'estimation fiscale (100%) des immeubles**

Immeubles sis sur le territoire de la commune: par mille francs: Fr. 1.50.

Constructions et installations durables édifiées sur le terrain d'autrui ou sur le domaine public sans être immatriculées au registre foncier (art. 20 LICom): par mille francs: Fr. 0.50.

## Sont exonérés :

- les immeubles de la Confédération et de ses établissements dans les limites fixées par la législation fédérale;
- les immeubles de l'Etat, des communes, des associations de communes, des fédérations de communes ou des agglomérations vaudoises, et de leurs établissements et fonds sans personnalité juridique, ainsi que les immeubles de personnes morales de droit public cantonal qui sont directement affectés à des services publics improductifs;
- les immeubles des Eglises reconnues de droit public (art. 170 al. 1 Cst-VD), des paroisses et des personnes juridiques à but non lucratif qui, à des fins désintéressées, aident les Eglises dans l'accomplissement de leurs tâches et des communautés religieuses reconnues d'intérêt public (art. 171 Cst-VD).

## Droits de mutation, successions et donations

- Droits de mutation perçus sur les actes de transferts immobiliers: par franc perçu par l'Etat: 50 cts;
- Impôts perçus sur les successions et donations:
  - en ligne directe ascendante: par franc perçu par l'Etat: 50 cts
  - en ligne directe descendante: par franc perçu par l'Etat: 50 cts;
  - en ligne collatérale: par franc perçu par l'Etat: 100 cts
  - entre non parents: par franc perçu par l'Etat: 100 cts.

## Impôt complémentaire sur les immeubles appartenant aux sociétés et fondations

par franc perçu par l'Etat: 50 cts.

## Impôt sur les divertissements

sur le prix des entrées et des places payantes: 0 cts.

## Impôt sur les chiens

par chien: Fr. 100.-

## SÉANCE DU 16 NOVEMBRE

Durant cette séance, le Conseil communal a accepté, à la majorité (26 oui, 1 abstention), les conclusions du **préavis municipal 09-2023 « Demande de crédit pour la modification et l'extension de l'éclairage public à la route de Lausanne »**, soit d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 66'000.- pour la modification et l'extension de l'éclairage public à la route de Lausanne, d'amortir cette dépense par un prélèvement de CHF 36'000.- sur le compte de réserve 9282.5 « Travaux divers », d'amortir le solde de CHF 30'000.- sur 20 ans au maximum, la première fois dès l'exercice suivant la fin des travaux et d'autoriser la Municipalité à emprunter CHF 66'000.- au maximum, auprès de tout établissement bancaire, assurance, collectivité publique ou d'entreprises établies en Suisse et présentant de solides garanties financières.

Pour rappel, la route cantonale RC 780, qui va du giratoire de Pré Nové jusqu'à l'entrée de la Ville d'Aigle, comprend quatre luminaires d'ancienne génération (lampes au sodium) situés en sortie de localité en direction de cette dernière. Vétustes, ces quatre luminaires sont implantés du côté aval de la route, soit à l'opposé du trottoir.

Le projet de modification et d'extension prévu par la Municipalité comprend: le remplacement des quatre lampadaires existants par des dispositifs LED et leur déplacement du côté amont de la route, l'installation de neuf nouveaux lampadaires sur la zone actuellement dépourvue de lumière, dont deux destinés à l'aide à la traversée.



## Prochaines séances (sous réserve):

Jeudi 29 février 2024 à 20h00 - Jeudi 25 avril 2024 à 20h00

Jeudi 20 juin 2024 à 20h00

Les préavis municipaux et les procès-verbaux des séances du Conseil communal peuvent être consultés sur le site [www.yverne.ch](http://www.yverne.ch) (-> Officiel).

### PERSONNEL COMMUNAL NOUVEAU CHEF DU BUREAU TECHNIQUE



Depuis le 1<sup>er</sup> août 2023, l'administration communale compte un collaborateur supplémentaire, en charge du bureau technique, à 70%. Monsieur Guillaume Fattebert, 31 ans, a en effet été engagé pour décharger l'administration communale et les différents services communaux (voirie, eau).

Titulaire d'un CFC de géomaticien obtenu en 2011 auprès d'un bureau de géomètres aiglon, il a occupé différents postes, notamment celui de responsable du service technique d'une commune valaisanne et a suivi un cours de formation «chargé de sécurité AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie)».

M. Fattebert sera chargé principalement de la gestion des dossiers d'aménagement du territoire et de la police des constructions ainsi que de la gestion du guichet cartographique communal. Il participera à la gestion, en collaboration avec les chefs de secteur, des infrastructures (routes, réseau d'eau potable et réseaux d'eaux usées et d'eaux claires).

Bienvenue à lui au sein de l'administration communale.

### NOUVELLE COLLABORATRICE EN CHARGE DE LA POLICE ADMINISTRATIVE ET DU COMMERCE



Afin de résorber le problème chronique de sous-effectif administratif identifié au cours des dernières années tant par l'exécutif que par le délibérant, la Municipalité a également engagé une nouvelle collaboratrice pour la police administrative et du commerce, avec un taux de 30%.

Entrée en fonction au 1<sup>er</sup> mai 2023, M<sup>me</sup> Christelle Carraux opère désormais le suivi administratif, comptable et pénal des amendes d'ordre et des ordonnances rendues par la Municipalité, les procédures de légalisation en matière de signalisation routière, le contrôle des demandes d'autorisations pour manifestations et les conseils liés, la surveillance des établissements publics, le traitement des autorisations pour procédés de réclame, ainsi que différentes autres tâches déléguées aux communes par la Police cantonale du commerce.

Titulaire d'un CFC d'employée de commerce, l'intéressée a occupé différents postes dans le secteur privé, notamment auprès des CFF et du MOB. Il s'agit là de son premier emploi au sein d'une administration publique. Elle est mariée et maman de deux enfants.

Nous lui souhaitons également la bienvenue au sein du personnel communal.

### Infos communales

#### LES DERNIÈRES VENDANGES DE JEAN-FRANÇOIS FRANCESCHINI

Le vigneron-tâcheron prend sa retraite après 38 années passées à choyer les vignes de la Commune.

Le millésime 2023 des vins du Domaine communal portera, une dernière fois, l'empreinte d'un passionné hors pair, d'un amoureux du travail bien fait qui a porté ce métier de la terre à un niveau de perfection rarement atteint.

Il faut dire qu'avec une enfance passée dans les vignes familiales de Fontanney, une vocation s'est révélée tout naturellement. C'est pourtant un apprentissage de charpentier que suivra ce natif de Lausanne après l'école obligatoire. L'expérience professionnelle lui laissera un sentiment mitigé et occasionnera une reconversion logique vers la viticulture. Au début de l'année 1984, il devient employé viticole à Villeneuve puis, le 1<sup>er</sup> novembre, rejoint le Domaine de la Commune d'Yverne en tant que vigneron-tâcheron. Son activité s'étendra encore avec un mandat auprès de la Société des Mousquetaires d'Aigle et quelques fossoriers de ses propres vignes, soit près de 9 hectares pour lui et son équipe. Au fil des années, il a vu son métier «évoluer énormément, avec la mécanisation principalement. La production s'est adaptée aux goûts des gens», comme il l'évoque dans le très beau portrait réalisé par le journal *24 heures* (édition du 5 octobre dernier). La diversification des cépages travaillés dans les parcelles communales en atteste.

Coiffé de son inséparable casquette, sa voix, son attitude et son regard reflètent toute la passion qu'il apporte à la vigne et elle le lui rend bien. Si bien d'ailleurs que la Confrérie des Vignerons, société qui a pour but principal d'encourager et de promouvoir la perfection de la culture

de la vigne, le couronnera à deux reprises, en 1999 et en 2019, roi de la Fête des Vignerons, plus prestigieuse récompense attribuée aux meilleurs tâcherons. Sa fierté, il la tient aussi dans la satisfaction d'avoir contribué à produire de grands crus comme par exemple avec ce Clos de l'Abbaye 2017, 1<sup>er</sup> Grand Cru, élu «vin d'honneur de l'année 2019» par le Conseil d'Etat vaudois.

Apiculteur à ses heures perdues, Jean-François Franceschini va désormais s'octroyer du temps pour voyager, randonner avec sa famille... et épauler à la vigne son fils Adrien qui a repris une partie du flambeau.



Crédit photo: 24Heures / Chantal Dervey

## JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES 2024 À AIGLE

Le Chablais accueillera la journée des communes vaudoises 2024 qui aura lieu le 8 juin prochain. Le chef-lieu du district et les quinze communes qui le composent seront à l'honneur.

Organiser la venue de quelque 1'800 personnes lors de cette journée institutionnelle et populaire requiert une solide base logistique et des atouts en termes d'animations. Un comité baptisé «AOC Chablais» s'active depuis plusieurs mois pour mettre sur pied une manifestation d'une telle envergure.

Les sites des Glariers et de l'arsenal accueilleront la traditionnelle assemblée générale ainsi que les attendues visites du district, suivies d'un banquet, agrémenté l'après-midi d'animations dans le Village de fête ainsi qu'en vieille ville.

Cette journée sera éminemment placée sous le signe du terroir, avec un chasselas spécialement mis en bouteille pour l'occasion et provenant des cinq communes de l'appellation AOC Chablais.

L'Union des Communes Vaudoise (UCV), association créée en 1909, a tenu chaque année son assemblée générale. Ce n'est qu'à partir de 1945 que les communes se sont relayées pour organiser cette fameuse «Journée des communes» qui allie assemblée statutaire et partie festive. Aigle a déjà été commune organisatrice d'une telle manifestation en 1967 et en 2007.



## VENDANGES 2023 : LA QUALITÉ EST AU RENDEZ-VOUS

Les vendanges 2023 pourraient paradoxalement être qualifiées de monotones tant les conditions météorologiques ont été clémentes durant les deux semaines de vendanges. Un grand soulagement amplement mérité pour les vignerons et leurs aides. Le tableau ci-dessous résume les vendanges des vignes communales :

Date	Vigne-cépage	°Oe	Kg/m2
27.09	Pinot Noir	97	0,9
29.09	Ombren	79	1,1
05.10	Trechêne	80	1,1
06.10	Abbaye	83	1,0
12.10	Galaxie	100	0,9
08.11	Mondeuse	89	0,9

Le vin nouveau se goûte fort bien en cave : chaleureux, fruité, amplement coloré pour les rouges. Il est l'aboutissement d'une saison viticole qui a demandé beaucoup d'attention et de réactivité de la part de nos vignerons. Un printemps pluvieux a, dès le débordement, augmenté fortement les risques de mildiou, lesquels ont néanmoins été parfaitement maîtrisés. Deux épisodes de grêle en juillet et en septembre, un été caniculaire et sec, ainsi que quelques gros orages ont émaillé cette saison viticole.

En date du 8 novembre, la vendange de la Mondeuse fut un moment empli d'émotions, puisque Jean-François Franceschini coupait alors ses dernières grappes dans les vignes de la Commune, après 38 années de vendanges (voir également en p. 3).

Nous souhaitons la bienvenue à Martin Suardet, qui succède à Jean-François Franceschini, notre Roi doublement couronné et heureux retraité!

*Frédéric Blanc, Œnologue du Domaine de la Commune d'Yvorne*

## JEAN-LOUIS TABORD OBTIENT LE MÉRITE VUARGNÉLAN 2023

En chacun de nous sommeille un potentiel méritant qui n'attend que d'être mis en valeur au grand jour. Carrière ou résultat sportif, culturel, engagement particulier, passion : vous êtes pleinement légitimé à intégrer la liste des candidats, forcément tous plus valeureux les uns que les autres.

Toutefois, il ne suffit pas de piocher un billet dans ce chapeau : attribuer le Mérite vuargnéran est déjà un mérite en soi. Au fil des années, nous avons eu des nominés de tous profils - sportif, culturel, artistique - et de tous âges. Une carrière sportive peut être suivie dans les journaux et sur les réseaux sociaux ; un jubilaire dans un Comité peut être relaté par une société, mais nous aurions tendance à oublier une catégorie de personnes, «les discrets», œuvrant dans l'ombre, habitués des coulisses.

Un diction dit d'une personne participant très régulièrement à des festivités qu'«il est comme les bricelets : il est de toutes les fêtes». Je nuancerais que, pour les bricelets, il y a ceux qui les mangent et ceux qui les font.

Jean-Louis Tabord, dévoué corps et âme au sein de notre village, est de ceux qui font les bricelets. Le Mérite vuargnéran lui a par conséquent été remis le 30 septembre dernier à l'occasion d'une soirée festive et en musique, en prolongement du Bar des Vendanges tenu par la Jeunesse locale sur la place du Torrent.

Liste exhaustive de divers engagements :

- Ecole à Yvorne
- Tambour à la Jeunesse du Printemps
- Ski, OJ et président au Ski-Club
- Conseil Communal, Président du Conseil Communal
- Sapeur-pompier, dès sa retraite impliqué dans l'Amicale des Sapeurs-Pompier
- Actif dans l'Amicale des Tracteurs Plumettaz
- Ancien greffier des Mousquetaires d'Yvorne
- Bourgeois d'Yvorne et notre représentant au sein de la Confrérie des Bourgeois Vaudois
- Aide précieuse auprès des Artisans Vignerons d'Yvorne
- Fidèle du 5 à la Capite
- Archiviste non officiel d'Yvorne (grand moment de plaisir et de partage que de se retrouver dans son bureau, partager un verre et voir, tout sourire et des étincelles dans les yeux, Jean-Louis ressortir photos, documents et maintes autres archives).

En guise de conclusion, une petite anecdote : le Cartel aime toujours créer un effet de surprise auprès du Méritant. Comme lors d'anniversaire surprise, il faut s'assurer de la présence de la personne fêtée. J'ai ainsi approché Diego, son fils, pour concocter un tel plan. Inutile car Jean-Louis était déjà inscrit comme bénévole pour la soirée du 30 septembre.

*Frédéric Blanc, président du Cartel des sociétés locales*



De gauche à droite :  
Jean-Luc Berdoz,  
Municipal  
Jean-Louis  
Tabord  
et  
Frédéric  
Blanc

## CONCOURS MOTOPOMPES CHABLAIS, 9 SEPTEMBRE 2023

L'Amicale des sapeurs-pompiers du Chablais a organisé la 32<sup>ème</sup> édition du concours régional du Chablais à Yverne.

Dix équipes se sont affrontées sur deux pistes identiques tracées de part et d'autre de la rue des Maisons Neuves. Des duels simultanés et exigeants ont mis à rude épreuve l'engagement des participants.

Marc Tavernay, commandant du SDIS Chablais souligne que, par rapport au concours cantonal empreint de tradition, ce format régional « propose des variations surprenantes qui exigent réactivité, choix judicieux et évaluation globale de la situation. Il offre également l'opportunité au chef d'équipe de renforcer ses compétences analytiques, essentielles dans son rôle quotidien en tant que sapeur-pompier volontaire. De même, l'équipe est mise au défi d'exécuter des missions inattendues et de constamment évaluer la pertinence de leurs actions. ». Au-delà de l'épreuve de la motopompe, l'aspect humain occupe une place prépondérante, avec l'esprit de camaraderie pour leitmotiv.

C'est en 1990 que les cadres des sapeurs-pompiers du Chablais vaudois et valaisan ont eu l'idée d'organiser une rencontre amicale entre des équipes provenant de leur région. Ce « concours » s'est au fil des ans ouvert à diverses équipes invitées.



*Adaptation et réactivité tout au long d'un parcours semé d'embûches.*



*L'équipe invitée de Palézieux a fait le déplacement avec sa « Thiolleyres » de 1922 pour une démonstration.*



*Réalimentation en eau avec les moyens du bord.*

## CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS 2023

Le jury, composé de Mesdames Dominique Delacrétaz, Jacqueline Fazan et Monique Sauthier, a effectué trois tournées à travers la commune entre les mois de juillet et d'août.

Les lauréats sont les suivants :

### Prix balcons fleuris

1<sup>er</sup> prix : M<sup>me</sup> Antille , Clair Logis, Vers Morey 45

2<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Tricot, Vers Morey 43

3<sup>ème</sup> prix : M. Dawen, La Grange, Vers La Cour

### Prix jardins

1<sup>er</sup> prix : M<sup>me</sup> Bournoud, Les Maisons Neuves 28

2<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Aeppli, Résidence Lac Vernay 1

3<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Perret, Vers Monthey

Félicitations à toutes ces personnes et merci pour ces magnifiques arrangements floraux qui embellissent notre beau village et alentours.

## FUTURE STEP INTERCOMMUNALE : LA PREMIÈRE PIERRE A ÉTÉ POSÉE

La cérémonie marquant symboliquement le début de ce vaste chantier de près de cinq ans a eu lieu le 5 octobre dernier à Aigle, en présence de représentants des autorités des communes concernées, à savoir Aigle, Corbeyrier, Yvorne, Leysin et Ollon. Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat en charge du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, faisait également partie des invités.

Ce projet à 60 millions de francs, qui couvrira le traitement des eaux usées des 24'000 habitants actuels, plus ceux de l'industrie, de l'artisanat, du commerce présents sur le territoire des cinq communes, entre donc dans sa phase concrète. Il permettra de réaliser, à terme, des économies d'échelle au niveau des frais d'investissement et d'exploitation, et d'améliorer la qualité des eaux rejetées, notamment en stoppant les micropolluants et l'azote. Sur le plan énergétique, la valorisation d'une telle STEP se concrétisera par l'utilisation de panneaux photovoltaïques et la production de biogaz.



Le site actuel de la STEP d'Aigle fera place à la nouvelle STEP intercommunale - Crédit photo : ARC/J.-B. Sieber

## « LE CAVEAU DES VIGNERONS D'YVORNE » ROUVRE SES PORTES

Depuis le 7 décembre, les visiteurs et amateurs de grands crus de notre appellation sont accueillis par Marie-Noëlle du jeudi au dimanche de 16h00 à 20h00. La magnifique cave voûtée vous attend ou, si le temps le permet, le jardin de rêve à ciel ouvert, avec une vue grandiose sur le vignoble et la plaine du Rhône.

Fermeture pendant les fêtes : du 24 décembre 2023 au 10 janvier 2024.



## LES AMIS DE VERSVEY

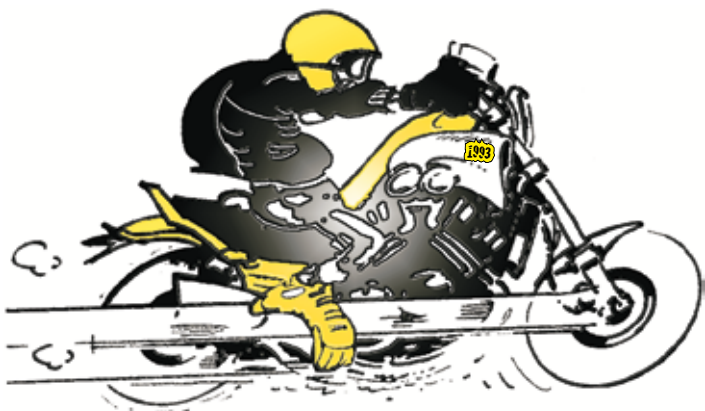
### FÊTE DE LA COURGE, 28 OCTOBRE 2023

Le hameau a célébré une nouvelle fois la fameuse cucurbitacée avec sa traditionnelle Fête de la courge. Véritable mascotte d'Halloween, ce légume emblématique de l'automne s'associe aux bons plats réconfortants cuisinés durant les froides saisons. D'ailleurs, la soupe concoctée par le « Chef » de Versvey Jean-Pierre Devaud a régalé les papilles et comblé les estomacs des participants, venus pour beaucoup en famille. Le concours de déguisements a ravi parents et enfants.

Intergénérationnel et rassembleur, ce moment festif organisé par les Amis de Versvey contribue aussi à renforcer les relations de proximité et les liens sociaux, si importants en cette période de l'année.



## LA BÉCANE VUARGNÉRANE: 30 ANS ET PAS UNE RIDE



### LA BÉCANE VUARGNÉRANE YVORNE

C'est toujours réuni autour de la même passion pour les deux-roues, que le comité de la Bécane a organisé le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la société le samedi 11 novembre 2023 à la salle de la Couronne. Ce fut l'occasion de célébrer la société autour d'un souper des plus festif.

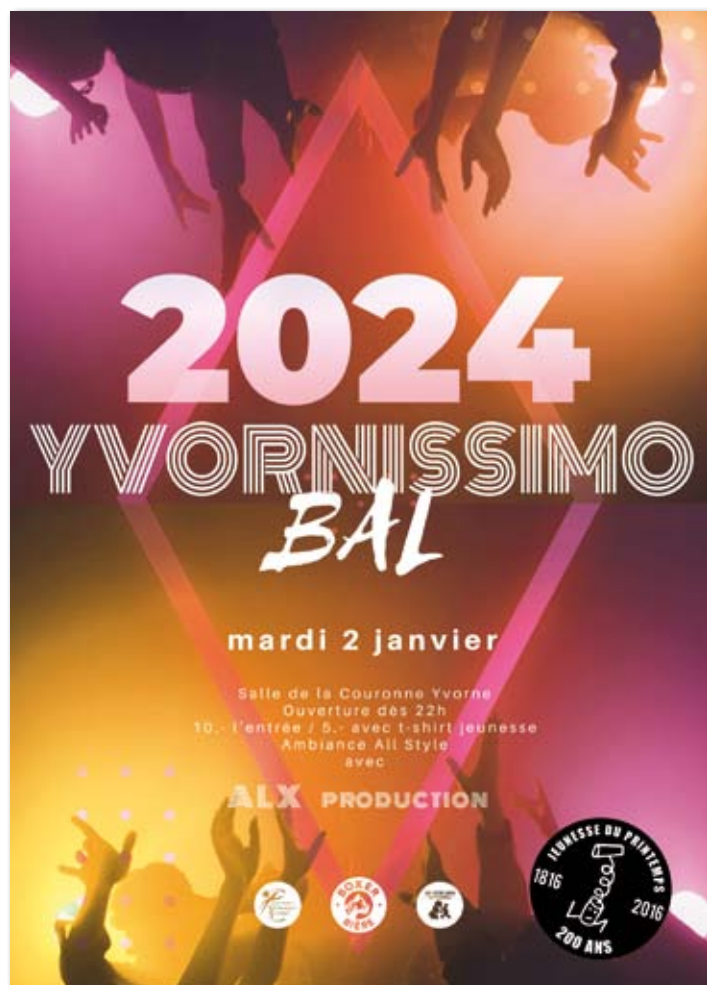
Grâce à l'enthousiasme et l'implication d'un comité surmotivé, et de membres toujours prêts à donner un «coup de main», la soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, avec une magnifique tombola, grâce aux généreux donateurs que nous tenons encore une fois à remercier, ainsi qu'un diapo photos, retraçant d'innombrables sorties bécanes dans tous les jolis coins de Suisse mais aussi chez nos voisins Italiens ou encore Français, ainsi que quelques manifestations, tels que le Marché d'Yvorne, la broche familiale d'été ou encore le traditionnel repas de fin d'année.

Afin de rendre fiers les ingénieux membres fondateurs de cette belle société qui compte une quarantaine de membres, les férus de moto ont mis tout en œuvre pour satisfaire les nombreux participants qui ont pris part à cette manifestation.

Si le cœur vous en dit, chaque personne est la bienvenue au sein du moto-club vuargnéran, pour partager quelques sorties, ou d'amicaux repas dans un groupe partageant le même intérêt pour la moto.

En attendant impatiemment le début de la saison prochaine, c'est dans les garages que les bolides attendent bravement le printemps, afin de pouvoir faire à nouveau vibrer leurs propriétaires sur nos belles routes.

*Jean-Luc Ansermoz, président*



La Chanson des Resses et son chœur de jeunes se promènent au gré du temps lors de ses prochains concerts qui auront lieu le **20 avril 2024 à 20 h** et le **21 avril 2024 à 17 h** à la salle de la Couronne.

## PRÉVENTION DU SUICIDE: PAROLE AUX JEUNES!

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, la parole est donnée aux jeunes ayant eu recours à une ressource professionnelle d'aide. Pour ce faire, une série d'interviews vidéo recueillant des témoignages de créateurs de contenu sur les réseaux sociaux a été réalisée. A travers leurs témoignages, ils et elles nous livrent leurs expériences permettant ainsi aux jeunes de s'identifier et de libérer la parole autour des demandes d'aide.

En parallèle, une Boîte Vocale a également été lancée afin de permettre de récolter plus de témoignages sur le recours à des ressources d'aides. Certains d'entre eux seront sélectionnés et partagés anonymement sur les réseaux sociaux.

En plus de sa campagne, STOP SUICIDE continue d'organiser tout au long de l'année des représentations de sa pièce de théâtre «NOUS» sur la prévention du suicide.

Retrouvez les vidéos de la campagne, la Boîte Vocale et toutes les informations sur les événements sur Instagram, Facebook et stopsuicide.ch!

*Besoin d'aide? Ne restez pas seule: appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j.*

## ARRÊT DE LA VENTE DES CARTES JOURNALIÈRES CFF

Par suite des décisions des CFF, la vente des cartes journalières cessera au 31 décembre 2023. En effet, les nouvelles modalités des CFF ne permettent pas de garantir un service de qualité à la population, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Pour rappel, la décision des CFF avait suscité une levée d'oppositions de la part des communes. Une nouvelle formule a été proposée, mais celle-ci s'inscrit dans une logique purement commerciale, sans pouvoir assurer des billets à prix préférentiels tous les jours.

Le service public n'étant plus de mise, les municipalités d'Aigle et d'Yverne ont dès lors décidé de cesser cette activité.



## MARCHÉS D'YVORNE « À VOS AGENDAS »

### Dates des Marchés d'Yverne 2024

11 mai  
8 juin  
13 juillet  
10 août  
14 septembre  
12 octobre



### FERMETURE PENDANT LES FÊTES

*L'Administration communale sera fermée*

*du vendredi 22 décembre 2023 à 11h00  
au jeudi 4 janvier 2024 à 08h30.*

***Nous vous souhaitons  
de Joyeuses Fêtes!***

*Crédit photo:  
Antonio Santos*

